

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
Cabinet du Président

PORTO-NOVO, 1^e 26 OCTOBRE 1962.-

/) E C R E T

N° 459 /PR/CAB

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

SOMMAIRE :
Nomination

- VU la loi n° 60-36 du 26 Novembre 1960 portant constitution de la République du Dahomey.
- VU la loi n° 59/16/ALD du 9 Juillet 1959 fixant la liste des Emplois Supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des titulaires est faite par le Président de la République le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu.
- VU le décret n° 111 PR/Cab du 15 Avril 1961 fixant les attribuant des Membres du Gouvernement
- Le Conseil des Ministres entendu ;

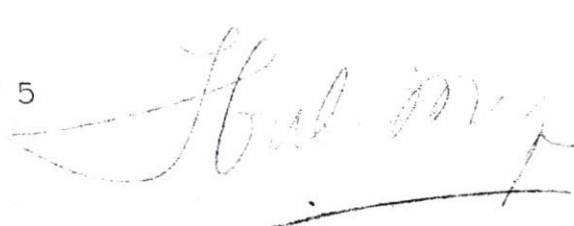
D E C R E T E :

ARTICLE 1ER. - Monsieur SAINT-BLANCAT Marcel, Administrateur en Chef des Affaires d'Outre-Mer, de retour de congé, est affecté à la Présidence de la République en qualité d'Inspecteur des Affaires Administratives.

ARTICLE 2. - Le présent décret, qui aura effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré publié et communiqué partout où besoin sera.

COPIATIONS :

Original - JORD - PR 8 - SGG 4 - SGAN 8
VPR - Ministres 13 - Préfets 6 - DP 2 - SF 5
CF - DI - FP - FB - Trésor - Info Radio 1
Insp. Fin - IAA - Intéressé


Hubert MAGA